MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

cfppa
DU HAUT-RHIN

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace - 8 aux Remparts 68250 ROUFFACH
03.89.78.73.07 - cfppa.rouffach@educagri.fr - www.cfppa-alsace.fr
N° SIRET 19680003100037 - N° existence DRFP : 42 68 P 001168

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (CAPa JP PIC)

Contexte

Le jardinier d'espaces verts réalise des opérations de création ou d'aménagement des espaces paysagers à partir de plans de travaux. Il effectue des travaux d'entretien des espaces verts. Il connaît les végétaux, il met en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement. Il maîtrise également l'emploi des matériaux, les techniques de maçonnerie. Il a un bon contact avec les clients ...

La formation se déroule en alternance en Centre et en entreprise: - La formation comporte une remise à niveau

Les + de la formation:

- La certification de vos compétences par blocs
- Des chantiers d'application en taille réelle
- Une pédagogie par l'expérience
- Une formation ajustée à vos besoins
- L'intervention de professionnels

Métiers

- Métiers préparés : Jardinier-paysagiste qualifié, agent ou aide paysagiste.
- Employeurs : Entreprise privée de conception ou d'aménagements paysagers, services Espaces verts des collectivités, administration ou entreprises d'Etat.
- Poursuite d'études : Bac Professionnel aménagemenent paysager

Taux d'insertion dans l'emploi 2021: 60%

Objectifs de la formation

Préparer un diplôme national de niveau 3 (CAP) pour devenir Ouvrier qualifié en paysage

Taux de satisfaction 2021: 100%

Public concerné

- Toute personne de + de 18 ans qui a validé un projet professionnel dans la filière du paysage.
- Formation ouverte aux personnes qui n'ont pas le bac.

Les formations du CFPPA sont ouvertes aux adultes en situation de handicap sous réserve du contrôle de l'aptitude au poste par la médecine du travail.
Contacter notre référent Handicap : 03.89.78.73.07

Prérequis des participants

- Aptitude à travailler à l'extérieur
- Justifier d'une expérience professionnelle

Contenu

Parcours remise à niveau individualisé à la suite d'un test de positionnement et d'un entretien :

- Modules de mathématiques appliqués
- Communication professionnelle et informatique
- Techniques paysagères : reconnaissance des végétaux, agronomie, sensibilisation aux techniques de création minérales et d'entretien/ création végétale.

Parcours diplômant :

Des contenus liés aux compétences générales visent à « agir dans des situations de la vie courante et professionnelle » ainsi qu'à « mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle et professionnelle » et aussi à « interagir avec son environnement ». (CG1-2-3)

Le programme met l'accent sur la transmission d'une culture du Paysage, de techniques et gestes professionnels qui se déclinent par unités capitalisables :
- CP 4/Effectuer, en sécurité,des travaux d'entretien paysager : entretien des végétaux
- CP 5/Réaliser, en sécurité, de travaux d'aménagement paysager : travaux d'aménagement paysager
- CP 6 /Effectuer l'entretien des matériels et équipements : maintenance des matériels et équipements
- UCARE - Adaptation à des enjeux locaux

Méthodes et moyens

L'approche pédagogique met en œuvre une alternance d'apports théoriques et de pratiques. La réalisation de chantiers permet de comprendre le cœur du métier et d'acquérir les gestes professionnels indispensables.
La formation est basée à la fois sur la vie de groupe et l'individualisation du parcours de formation, en fonction de niveau d'entrée et des objectifs de chacun.
Les modalités de formation peuvent varier : en présentiel, à distance et en alternance en entreprise

Moyens pédagogiques:
Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques (ateliers, engins et matériels)

La formation est conduite au CFPPA de WINTZENHEIM, 2 lieudit Saint Gilles, 68920 Wintzenheim

Mode de validation des acquis

Le diplôme du CAPa Jardinier Paysagiste est délivré dès que toutes les Unités Capitalisables qui le composent sont validées.
- Les UC ou blocs de compétences peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres.
- Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant 5 ans après la date de validation de la première UC.
- Vous pouvez être dispensé des contenus des unités générales par Validation des Acquis Académiques.

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Taux de réussite 2021: 78%

Intervenants

Référente de formation : Florence DIERSTEIN, formatrice Espaces Verts

Le CFPPA dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre

des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

Centre agrée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand 'Est

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168

En centre: 1.071h (30 semaines)
En entreprise: 420h (12 semaines)
Total: 1.421h (42 semaines – 9 mois)

Wintzenheim

Du 25 avril 2022 au 21 février 2023

Tarifs 2024

Cette formation destinée aux demandeurs d'emploi est entièrement financée par le Pôle Emploi

Accès facile en transport en commun (SNCF, BUS) et voiture (parking)
Accès internet, outils informatiques fournis
A Rouffach et Wintzenheim :

Restauration collective privilégiant les produits bio et locaux
Centre de Ressources et Documentaire et d'Information (CDR/CDI)
Aires de Travaux Pratiques, laboratoires, et terrains d'application :
Terrain d'application Horticole les Jardins du Pflixbourg à Wintzenheim
Terrain d'application Viticole Le Domaine de l'Ecole à Rouffach
Terrain d'application Agricole La Ferme de la Judenmatt à Rouffach

NOUS CONTACTER :

accueil : 03.89.78.73.07
murielle.liger@educagri.fr